

GUIDE DE FORMATION / RÉFÉRENCE

Accès priorisé aux services spécialisés (APSS)

Mise à jour : 12 octobre 2017

CONFIDENTIEL

Toute reproduction partielle ou totale du présent document pour des fins autres que le présent contrat est interdite sans l'autorisation écrite de l'organisme public.

Production

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie –
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
295, rue Olivier
Sherbrooke (Québec) J1H 1X4

Téléphone : 819 829-3400

Télécopieur : 819 829-2915

Rédaction

Direction des ressources informationnelles et des technologies

Révision

Direction des ressources informationnelles et des technologies

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date	Auteur	Commentaires
0.3	2017-09-06	Pierre Cloutier	Version initiale pour révision
0.4	2017-09-07	Pierre Cloutier	Corrections et ajustements
0.5	2017-09-27	Pierre Cloutier	Corrections et ajustements
0.6	2017-10-05	Stéphanie Dumas	Mise en page et corrections
1.0	2017-10-12	Pierre Cloutier	Mise en page et corrections

TABLE DES MATIÈRES

HISTORIQUE DES VERSIONS.....	III
TABLE DES MATIÈRES.....	IV
ACRONYMES	V
INTRODUCTION.....	1
OBJECTIF DU DOCUMENT	1
PORTÉE	1
AUDITOIRE CIBLE	1
PROCESSUS D'ÉVOLUTION DU CONTENU/GOUVERNANCE	1
PRÉSENTATION DE SAFIR	2
STRUCTURE DES FORMULAIRES	3
SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PATIENT	4
SECTION 2 – RAISONS DE CONSULTATION ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES	5
SECTION 3 – IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉFÉRENT ET DU MÉDECIN DE FAMILLE	9
RÔLES UTILISATEURS ET ÉTATS D'UNE DEMANDE	9
RÔLES	9
ÉTATS D'UNE DEMANDE	10
<i>En rédaction</i>	10
<i>À Compléter</i>	10
<i>Non vérifiée</i>	10
<i>En attente réception CRDS</i>	11
<i>Reçue CRDS</i>	11
<i>En attente d'annulation CRDS</i>	11
<i>Annulée</i>	11
PROCESSUS D'ACHEMINEMENT	12
CRÉATION PAR UN MÉDECIN	12
CRÉATION PAR UNE INFIRMIÈRE, RÉSIDENT OU SOUTIEN ADMINISTRATIF	13
ERREURS LORS DE L'ENVOI AU MÉDECIN OU AU CRDS	15
MODIFICATION ET MISE À JOUR D'UNE DEMANDE.....	15
CHAMPS POUVANT ÊTRE MODIFIÉS	15
ANNULATION D'UNE DEMANDE	16

ACRONYMES

CIUSSS de l'Estrie – CHUS	Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CRDS	Centre de répartition des demandes de services
DMÉ	Dossier médical électronique
DRIT	Direction des ressources informationnelles et des technologies du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
GMF	Groupe de médecine familiale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NAM	Numéro d'assurance maladie
SAFIR	Service d'acheminement de formulaires informatisés et de suivi de requêtes

INTRODUCTION

OBJECTIF DU DOCUMENT

Ce document a pour objectif de soutenir le personnel de la première ligne pour la documentation et la gestion des demandes de consultation dans la solution du service d'acheminement de formulaires informatisés et de suivi de requêtes (SAFIR).

PORTÉE

La portée du document se limite à l'utilisation et au fonctionnement de SAFIR. Il n'explique pas le fonctionnement du dossier médical électronique (DMÉ).

AUDITOIRE CIBLE

Ce document s'adresse aux parties prenantes suivantes :

- Médecin, résident et infirmière
 - Secrétaire médicale
 - Fournisseur du DMÉ
-

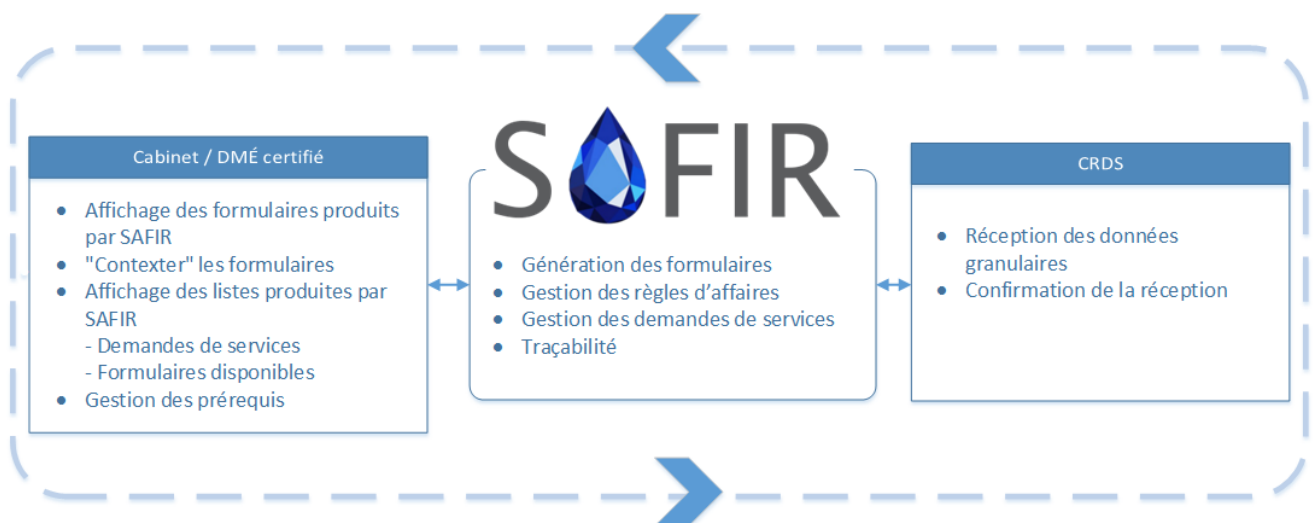
PROCESSUS D'ÉVOLUTION DU CONTENU/GOVERNANCE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) pour la mise en place de la présente solution. De ce fait, la responsabilité de la mise à jour de ce document appartient au CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Le fournisseur du DMÉ sera informé des modifications apportées à ce document et recevra la version la plus récente en respect à la procédure établie.

PRÉSENTATION DE SAFIR

Le service d'acheminement de formulaires informatisés et de suivi de requêtes (SAFIR) est une application développée par CIUSSS de l'Estrie – CHUS et est utilisée depuis 2014. Le MSSS, constatant les capacités de l'application, a mandaté le CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour la mise en place de la présente solution.

SAFIR se positionne entre les cabinets utilisant un DMÉ certifié et les CRDS. Nous gérons les formulaires, la conformité administrative et aiguillons les demandes de services afin de les acheminer au bon CRDS associé.



STRUCTURE DES FORMULAIRES

Les formulaires se divisent en trois grandes sections, identiques d'une spécialité à l'autre. La première section, l'identification de l'utilisateur, est préalablement remplie par les informations se trouvant dans vos dossiers patients électroniques. La seconde section représente les raisons de consultation et les renseignements cliniques pertinents. D'ailleurs, c'est la seule section dont le contenu varie selon la spécialité sélectionnée. La dernière section, soit l'identification du médecin référent et le médecin de famille, est aussi préalablement remplie.

Demande de consultation en néphrologie [?] État : En rédaction

Attention : Consulter les alertes cliniques et les avis des protocoles de travail clinique (si disponibles) avant de remplir ce formulaire.

Nom de famille de l'usager *	Prénom de l'usager *
Numéro d'assurance maladie *	Expéditeur (NOM) *
Justificatif d'absence (NOM) *	Sexe *
Date de naissance (AAAA-MM-JJ) *	P - M - I
Numéro de téléphone 1 *	Numéro de poste 1
Numéro de téléphone 2 *	Numéro de poste 2
Nom de famille de la mère *	Prénom de la mère *
Adresse *	Ville *
Code postal non présent *	Code postal *
Cause *	Comment s'appelle l'usager *

Échelle de gravité clinique : 4 : 4 à 8 pts (B) : 9 à 10 pts (C) : 11 à 12 pts (D) : 13 à 14 pts (E) : 15 à 16 pts (F) : 17 à 18 pts (G) : 19 à 20 pts (H) : 21 à 22 pts (I) : 23 à 24 pts (J) : 25 à 26 pts (K) : 27 à 28 pts (L) : 29 à 30 pts (M) : 31 à 32 pts (N) : 33 à 34 pts (O) : 35 à 36 pts (P) : 37 à 38 pts (Q) : 39 à 40 pts (R) : 41 à 42 pts (S) : 43 à 44 pts (T) : 45 à 46 pts (U) : 47 à 48 pts (V) : 49 à 50 pts (W) : 51 à 52 pts (X) : 53 à 54 pts (Y) : 55 à 56 pts (Z) : 57 à 58 pts (AA) : 59 à 60 pts (AB) : 61 à 62 pts (AC) : 63 à 64 pts (AD) : 65 à 66 pts (AE) : 67 à 68 pts (AF) : 69 à 70 pts (AG) : 71 à 72 pts (AH) : 73 à 74 pts (AI) : 75 à 76 pts (AJ) : 77 à 78 pts (AK) : 79 à 80 pts (AL) : 81 à 82 pts (AM) : 83 à 84 pts (AN) : 85 à 86 pts (AO) : 87 à 88 pts (AP) : 89 à 90 pts (AQ) : 91 à 92 pts (AR) : 93 à 94 pts (AS) : 95 à 96 pts (AT) : 97 à 98 pts (AU) : 99 à 100 pts (AV) : 101 à 102 pts (AW) : 103 à 104 pts (AX) : 105 à 106 pts (AY) : 107 à 108 pts (AZ) : 109 à 110 pts (BA) : 111 à 112 pts (BB) : 113 à 114 pts (BC) : 115 à 116 pts (BD) : 117 à 118 pts (BE) : 119 à 120 pts (BF) : 121 à 122 pts (BG) : 123 à 124 pts (BH) : 125 à 126 pts (BI) : 127 à 128 pts (BJ) : 129 à 130 pts (BK) : 131 à 132 pts (BL) : 133 à 134 pts (BM) : 135 à 136 pts (BN) : 137 à 138 pts (BO) : 139 à 140 pts (BP) : 141 à 142 pts (BQ) : 143 à 144 pts (BR) : 145 à 146 pts (BS) : 147 à 148 pts (BT) : 149 à 150 pts (BU) : 151 à 152 pts (BV) : 153 à 154 pts (BW) : 155 à 156 pts (BX) : 157 à 158 pts (BY) : 159 à 160 pts (BZ) : 161 à 162 pts (CA) : 163 à 164 pts (CB) : 165 à 166 pts (CC) : 167 à 168 pts (CD) : 169 à 170 pts (CE) : 171 à 172 pts (CF) : 173 à 174 pts (CG) : 175 à 176 pts (CH) : 177 à 178 pts (CI) : 179 à 180 pts (CJ) : 181 à 182 pts (CK) : 183 à 184 pts (CL) : 185 à 186 pts (CM) : 187 à 188 pts (CN) : 189 à 190 pts (CO) : 191 à 192 pts (CP) : 193 à 194 pts (CQ) : 195 à 196 pts (CR) : 197 à 198 pts (CS) : 199 à 200 pts (CT) : 201 à 202 pts (CU) : 203 à 204 pts (CV) : 205 à 206 pts (CW) : 207 à 208 pts (CX) : 209 à 210 pts (CY) : 211 à 212 pts (CZ) : 213 à 214 pts (DA) : 215 à 216 pts (DB) : 217 à 218 pts (DC) : 219 à 220 pts (DD) : 221 à 222 pts (DE) : 223 à 224 pts (DF) : 225 à 226 pts (DG) : 227 à 228 pts (DH) : 229 à 230 pts (DI) : 231 à 232 pts (DJ) : 233 à 234 pts (DK) : 235 à 236 pts (DL) : 237 à 238 pts (DM) : 239 à 240 pts (DN) : 241 à 242 pts (DO) : 243 à 244 pts (DP) : 245 à 246 pts (DQ) : 247 à 248 pts (DR) : 249 à 250 pts (DS) : 251 à 252 pts (DT) : 253 à 254 pts (DU) : 255 à 256 pts (DV) : 257 à 258 pts (DW) : 259 à 260 pts (DX) : 261 à 262 pts (DY) : 263 à 264 pts (DZ) : 265 à 266 pts (EA) : 267 à 268 pts (EB) : 269 à 270 pts (EC) : 271 à 272 pts (ED) : 273 à 274 pts (EE) : 275 à 276 pts (EF) : 277 à 278 pts (EG) : 279 à 280 pts (EH) : 281 à 282 pts (EI) : 283 à 284 pts (EJ) : 285 à 286 pts (EK) : 287 à 288 pts (EL) : 289 à 290 pts (EM) : 291 à 292 pts (EN) : 293 à 294 pts (EO) : 295 à 296 pts (EP) : 297 à 298 pts (EQ) : 299 à 300 pts (ER) : 301 à 302 pts (ES) : 303 à 304 pts (ET) : 305 à 306 pts (EU) : 307 à 308 pts (EV) : 309 à 310 pts (EW) : 311 à 312 pts (EX) : 313 à 314 pts (EY) : 315 à 316 pts (EZ) : 317 à 318 pts (FA) : 319 à 320 pts (FB) : 321 à 322 pts (FC) : 323 à 324 pts (FD) : 325 à 326 pts (FE) : 327 à 328 pts (FF) : 329 à 330 pts (FG) : 331 à 332 pts (FH) : 333 à 334 pts (FI) : 335 à 336 pts (FJ) : 337 à 338 pts (FK) : 339 à 340 pts (FL) : 341 à 342 pts (FM) : 343 à 344 pts (FN) : 345 à 346 pts (FO) : 347 à 348 pts (FP) : 349 à 350 pts (FQ) : 351 à 352 pts (FR) : 353 à 354 pts (FS) : 355 à 356 pts (FT) : 357 à 358 pts (FU) : 359 à 360 pts (FV) : 361 à 362 pts (FW) : 363 à 364 pts (FX) : 365 à 366 pts (FY) : 367 à 368 pts (FZ) : 369 à 370 pts (GA) : 371 à 372 pts (GB) : 373 à 374 pts (GC) : 375 à 376 pts (GD) : 377 à 378 pts (GE) : 379 à 380 pts (GF) : 381 à 382 pts (GG) : 383 à 384 pts (GH) : 385 à 386 pts (GI) : 387 à 388 pts (GJ) : 389 à 390 pts (GK) : 391 à 392 pts (GL) : 393 à 394 pts (GM) : 395 à 396 pts (GN) : 397 à 398 pts (GO) : 399 à 400 pts (GP) : 401 à 402 pts (GQ) : 403 à 404 pts (GR) : 405 à 406 pts (GS) : 407 à 408 pts (GT) : 409 à 410 pts (GU) : 411 à 412 pts (GV) : 413 à 414 pts (GW) : 415 à 416 pts (GX) : 417 à 418 pts (GY) : 419 à 420 pts (GZ) : 421 à 422 pts (HA) : 423 à 424 pts (HB) : 425 à 426 pts (HC) : 427 à 428 pts (HD) : 429 à 430 pts (HE) : 431 à 432 pts (HF) : 433 à 434 pts (HG) : 435 à 436 pts (HH) : 437 à 438 pts (HI) : 439 à 440 pts (HJ) : 441 à 442 pts (HK) : 443 à 444 pts (HL) : 445 à 446 pts (HM) : 447 à 448 pts (HN) : 449 à 450 pts (HO) : 451 à 452 pts (HP) : 453 à 454 pts (HQ) : 455 à 456 pts (HR) : 457 à 458 pts (HS) : 459 à 460 pts (HT) : 461 à 462 pts (HU) : 463 à 464 pts (HV) : 465 à 466 pts (HW) : 467 à 468 pts (HX) : 469 à 470 pts (HY) : 471 à 472 pts (HZ) : 473 à 474 pts (IA) : 475 à 476 pts (IB) : 477 à 478 pts (IC) : 479 à 480 pts (ID) : 481 à 482 pts (IE) : 483 à 484 pts (IF) : 485 à 486 pts (IG) : 487 à 488 pts (IH) : 489 à 490 pts (II) : 491 à 492 pts (IJ) : 493 à 494 pts (IK) : 495 à 496 pts (IL) : 497 à 498 pts (IM) : 499 à 500 pts (IN) : 501 à 502 pts (IO) : 503 à 504 pts (IP) : 505 à 506 pts (IQ) : 507 à 508 pts (IR) : 509 à 510 pts (IS) : 511 à 512 pts (IT) : 513 à 514 pts (IU) : 515 à 516 pts (IV) : 517 à 518 pts (IW) : 519 à 520 pts (IX) : 521 à 522 pts (IY) : 523 à 524 pts (IZ) : 525 à 526 pts (JA) : 527 à 528 pts (JB) : 529 à 530 pts (JC) : 531 à 532 pts (JD) : 533 à 534 pts (JE) : 535 à 536 pts (JF) : 537 à 538 pts (JG) : 539 à 540 pts (JH) : 541 à 542 pts (JI) : 543 à 544 pts (JJ) : 545 à 546 pts (JK) : 547 à 548 pts (JL) : 549 à 550 pts (JM) : 551 à 552 pts (JN) : 553 à 554 pts (JO) : 555 à 556 pts (JP) : 557 à 558 pts (JQ) : 559 à 560 pts (JR) : 561 à 562 pts (JS) : 563 à 564 pts (JT) : 565 à 566 pts (JU) : 567 à 568 pts (JV) : 569 à 570 pts (JW) : 571 à 572 pts (JX) : 573 à 574 pts (JY) : 575 à 576 pts (JZ) : 577 à 578 pts (KA) : 579 à 580 pts (KB) : 581 à 582 pts (KC) : 583 à 584 pts (KD) : 585 à 586 pts (KE) : 587 à 588 pts (KF) : 589 à 590 pts (KG) : 591 à 592 pts (KH) : 593 à 594 pts (KI) : 595 à 596 pts (KJ) : 597 à 598 pts (KK) : 599 à 600 pts (KL) : 601 à 602 pts (KM) : 603 à 604 pts (KN) : 605 à 606 pts (KO) : 607 à 608 pts (KP) : 609 à 610 pts (KQ) : 611 à 612 pts (KR) : 613 à 614 pts (KS) : 615 à 616 pts (KT) : 617 à 618 pts (KU) : 619 à 620 pts (KV) : 621 à 622 pts (KW) : 623 à 624 pts (KX) : 625 à 626 pts (KY) : 627 à 628 pts (KZ) : 629 à 630 pts (LA) : 631 à 632 pts (LB) : 633 à 634 pts (LC) : 635 à 636 pts (LD) : 637 à 638 pts (LE) : 639 à 640 pts (LF) : 641 à 642 pts (LG) : 643 à 644 pts (LH) : 645 à 646 pts (LI) : 647 à 648 pts (LJ) : 649 à 650 pts (LK) : 651 à 652 pts (LL) : 653 à 654 pts (LM) : 655 à 656 pts (LN) : 657 à 658 pts (LO) : 659 à 660 pts (LP) : 661 à 662 pts (LQ) : 663 à 664 pts (LR) : 665 à 666 pts (LS) : 667 à 668 pts (LT) : 669 à 670 pts (LU) : 671 à 672 pts (LV) : 673 à 674 pts (LW) : 675 à 676 pts (LX) : 677 à 678 pts (LY) : 679 à 680 pts (LZ) : 681 à 682 pts (MA) : 683 à 684 pts (MB) : 685 à 686 pts (MC) : 687 à 688 pts (MD) : 689 à 690 pts (ME) : 691 à 692 pts (MF) : 693 à 694 pts (MG) : 695 à 696 pts (MH) : 697 à 698 pts (MI) : 699 à 700 pts (MJ) : 701 à 702 pts (MK) : 703 à 704 pts (ML) : 705 à 706 pts (MN) : 707 à 708 pts (MO) : 709 à 710 pts (MP) : 711 à 712 pts (MQ) : 713 à 714 pts (MR) : 715 à 716 pts (MS) : 717 à 718 pts (MT) : 719 à 720 pts (MU) : 721 à 722 pts (MV) : 723 à 724 pts (MW) : 725 à 726 pts (MX) : 727 à 728 pts (MY) : 729 à 730 pts (MZ) : 731 à 732 pts (NA) : 733 à 734 pts (NB) : 735 à 736 pts (NC) : 737 à 738 pts (ND) : 739 à 740 pts (NE) : 741 à 742 pts (NF) : 743 à 744 pts (NG) : 745 à 746 pts (NH) : 747 à 748 pts (NI) : 749 à 750 pts (NJ) : 751 à 752 pts (NK) : 753 à 754 pts (NL) : 755 à 756 pts (NM) : 757 à 758 pts (NO) : 759 à 760 pts (NP) : 761 à 762 pts (NQ) : 763 à 764 pts (NR) : 765 à 766 pts (NS) : 767 à 768 pts (NT) : 769 à 770 pts (NU) : 771 à 772 pts (NV) : 773 à 774 pts (NW) : 775 à 776 pts (NX) : 777 à 778 pts (NY) : 779 à 780 pts (NZ) : 781 à 782 pts (OA) : 783 à 784 pts (OB) : 785 à 786 pts (OC) : 787 à 788 pts (OD) : 789 à 790 pts (OE) : 791 à 792 pts (OF) : 793 à 794 pts (OG) : 795 à 796 pts (OH) : 797 à 798 pts (OI) : 799 à 800 pts (OJ) : 801 à 802 pts (OK) : 803 à 804 pts (OL) : 805 à 806 pts (OM) : 807 à 808 pts (ON) : 809 à 810 pts (OO) : 811 à 812 pts (OP) : 813 à 814 pts (OQ) : 815 à 816 pts (OR) : 817 à 818 pts (OS) : 819 à 820 pts (OT) : 821 à 822 pts (OU) : 823 à 824 pts (OV) : 825 à 826 pts (OW) : 827 à 828 pts (OX) : 829 à 830 pts (OY) : 831 à 832 pts (OZ) : 833 à 834 pts (PA) : 835 à 836 pts (PB) : 837 à 838 pts (PC) : 839 à 840 pts (PD) : 841 à 842 pts (PE) : 843 à 844 pts (PF) : 845 à 846 pts (PG) : 847 à 848 pts (PH) : 849 à 850 pts (PI) : 851 à 852 pts (PJ) : 853 à 854 pts (PK) : 855 à 856 pts (PL) : 857 à 858 pts (PM) : 859 à 860 pts (PN) : 861 à 862 pts (PO) : 863 à 864 pts (PP) : 865 à 866 pts (PQ) : 867 à 868 pts (PR) : 869 à 870 pts (PS) : 871 à 872 pts (PT) : 873 à 874 pts (PU) : 875 à 876 pts (PV) : 877 à 878 pts (PW) : 879 à 880 pts (PX) : 881 à 882 pts (PY) : 883 à 884 pts (PZ) : 885 à 886 pts (QA) : 887 à 888 pts (QB) : 889 à 890 pts (QC) : 891 à 892 pts (QD) : 893 à 894 pts (QE) : 895 à 896 pts (QF) : 897 à 898 pts (QG) : 899 à 900 pts (QH) : 901 à 902 pts (QI) : 903 à 904 pts (QJ) : 905 à 906 pts (QK) : 907 à 908 pts (QL) : 909 à 910 pts (QM) : 911 à 912 pts (QN) : 913 à 914 pts (QO) : 915 à 916 pts (QP) : 917 à 918 pts (QQ) : 919 à 920 pts (QR) : 921 à 922 pts (QS) : 923 à 924 pts (QT) : 925 à 926 pts (QU) : 927 à 928 pts (QV) : 929 à 930 pts (QW) : 931 à 932 pts (QX) : 933 à 934 pts (QY) : 935 à 936 pts (QZ) : 937 à 938 pts (RA) : 939 à 940 pts (RB) : 941 à 942 pts (RC) : 943 à 944 pts (RD) : 945 à 946 pts (RE) : 947 à 948 pts (RF) : 949 à 950 pts (RG) : 951 à 952 pts (RH) : 953 à 954 pts (RI) : 955 à 956 pts (RJ) : 957 à 958 pts (RK) : 959 à 960 pts (RL) : 961 à 962 pts (RM) : 963 à 964 pts (RN) : 965 à 966 pts (RO) : 967 à 968 pts (RP) : 969 à 970 pts (RQ) : 971 à 972 pts (RR) : 973 à 974 pts (RS) : 975 à 976 pts (RT) : 977 à 978 pts (RU) : 979 à 980 pts (RV) : 981 à 982 pts (RW) : 983 à 984 pts (RX) : 985 à 986 pts (RY) : 987 à 988 pts (RZ) : 989 à 990 pts (SA) : 991 à 992 pts (SB) : 993 à 994 pts (SC) : 995 à 996 pts (SD) : 997 à 998 pts (SE) : 999 à 1000 pts (SF) : 1001 à 1002 pts (SG) : 1003 à 1004 pts (SH) : 1005 à 1006 pts (SI) : 1007 à 1008 pts (SJ) : 1009 à 1010 pts (SK) : 1011 à 1012 pts (SL) : 1013 à 1014 pts (SM) : 1015 à 1016 pts (SN) : 1017 à 1018 pts (SO) : 1019 à 1020 pts (SP) : 1021 à 1022 pts (SQ) : 1023 à 1024 pts (SR) : 1025 à 1026 pts (SS) : 1027 à 1028 pts (ST) : 1029 à 1030 pts (SU) : 1031 à 1032 pts (SV) : 1033 à 1034 pts (SW) : 1035 à 1036 pts (SX) : 1037 à 1038 pts (SY) : 1039 à 1040 pts (SZ) : 1041 à 1042 pts (TA) : 1043 à 1044 pts (TB) : 1045 à 1046 pts (TC) : 1047 à 1048 pts (TD) : 1049 à 1050 pts (TE) : 1051 à 1052 pts (TF) : 1053 à 1054 pts (TG) : 1055 à 1056 pts (TH) : 1057 à 1058 pts (TI) : 1059 à 1060 pts (TJ) : 1061 à 1062 pts (TK) : 1063 à 1064 pts (TL) : 1065 à 1066 pts (TM) : 1067 à 1068 pts (TN) : 1069 à 1070 pts (TO) : 1071 à 1072 pts (TP) : 1073 à 1074 pts (TQ) : 1075 à 1076 pts (TR) : 1077 à 1078 pts (TS) : 1079 à 1080 pts (TT) : 1081 à 1082 pts (TU) : 1083 à 1084 pts (TV) : 1085 à 1086 pts (TW) : 1087 à 1088 pts (TX) : 1089 à 1090 pts (TY) : 1091 à 1092 pts (TZ) : 1093 à 1094 pts (UA) : 1095 à 1096 pts (UB) : 1097 à 1098 pts (UC) : 1099 à 1100 pts (UD) : 1101 à 1102 pts (UE) : 1103 à 1104 pts (UF) : 1105 à 1106 pts (UG) : 1107 à 1108 pts (UH) : 1109 à 1110 pts (UI) : 1111 à 1112 pts (UJ) : 1113 à 1114 pts (UK) : 1115 à 1116 pts (UL) : 1117 à 1118 pts (UM) : 1119 à 1120 pts (UN) : 1121 à 1122 pts (UO) : 1123 à 1124 pts (UP) : 1125 à 1126 pts (UQ) : 1127 à 1128 pts (UR) : 1129 à 1130 pts (US) : 1131 à 1132 pts (UT) : 1133 à 1134 pts (UU) : 1135 à 1136 pts (UV) : 1137 à 1138 pts (UW) : 1139 à 1140 pts (UX) : 1141 à 1142 pts (UY) : 1143 à 1144 pts (UZ) : 1145 à 1146 pts (VA) : 1147 à 1148 pts (VB) : 1149 à 1150 pts (VC) : 1151 à 1152 pts (VD) : 1153 à 1154 pts (VE) : 1155 à 1156 pts (VF) : 1157 à 1158 pts (VG) : 1159 à 1160 pts (VH) : 1161 à 1162 pts (VI) : 1163 à 1164 pts (VJ) : 1165 à 1166 pts (VK) : 1167 à 1168 pts (VL) : 1169 à 1170 pts (VM) : 1171 à 1172 pts (VN) : 1173 à 1174 pts (VO) : 1175 à 1176 pts (VP) : 1177 à 1178 pts (VQ) : 1179 à 1180 pts (VR) : 1181 à 1182 pts (VS) : 1183 à 1184 pts (VT) : 1185 à 1186 pts (VU) : 1187 à 1188 pts (VV) : 1189 à 1190 pts (VW) : 1191 à 1192 pts (VX) : 1193 à 1194 pts (VY) : 1195 à 1196 pts (VZ) : 1197 à 1198 pts (WA) : 1199 à 1200 pts (WB) : 1201 à 1202 pts (WC) : 1203 à 1204 pts (WD) : 1205 à 1206 pts (WE) : 1207 à 1208 pts (WF) : 1209 à 1210 pts (WG) : 1211 à 1212 pts (WH) : 1213 à 1214 pts (WI) : 1215 à 1216 pts (WJ) : 1217 à 1218 pts (WK) : 1219 à 1220 pts (WL) : 1221 à 1222 pts (WM) : 1223 à 1224 pts (WN) : 1225 à 1226 pts (WO) : 1227 à 1228 pts (WP) : 1229 à 1230 pts (WQ) : 1231 à 1232 pts (WR) : 1233 à 1234 pts (WS) : 1235 à 1236 pts (WT) : 1237 à 1238 pts (WU) : 1239 à 1240 pts (WV) : 1241 à 1242 pts (WW) : 1243 à 1244 pts (WX) : 1245 à 1246 pts (WY) : 1247 à 1248 pts (WZ) : 1249 à 1250 pts (XA) : 1251 à 1252 pts (XB) : 1253 à 1254 pts (XC) : 1255 à 1256 pts (XD) : 1257 à 1258 pts (XE) : 1259 à 1260 pts (XF) : 1261 à 1262 pts (XG) : 1263 à 1264 pts (XH) : 1265 à 1266 pts (XI) : 1267 à 1268 pts (XJ) : 1269 à 1270 pts (XK) : 1271 à 1272 pts (XL) : 1273 à 1274 pts (XM) : 1275 à 1276 pts (XN) : 1277 à 1278 pts (XO) : 1279 à 1280 pts (XP) : 1281 à 1282 pts (XQ) : 1283 à 1284 pts (XR) : 1285 à 1286 pts (XS) : 1287 à 1288 pts (XT) : 1289 à 1290 pts (XU) : 1291 à 1292 pts (XV) : 1293 à 1294 pts (XW) : 1295 à 1296 pts (XX) : 1297 à 1298 pts (XY) : 1299 à 1300 pts (XZ) : 1301 à 1302 pts (YA) : 1303 à 1304 pts (YB) : 1305 à 1306 pts (YC) : 1307 à 1308 pts (YD) : 1309 à 1310 pts (YE) : 1311 à 1312 pts (YF) : 1313 à 1314 pts (YG) : 1315 à 1316 pts (YH) : 1317 à 1318 pts (YI) : 1319 à 1320 pts (YJ) : 1321 à 1322 pts (YK) : 1323 à 1324 pts (YL) : 1325 à 1326 pts (YM) : 1327 à 1328 pts (YN) : 1329 à 1330 pts (YO) : 1331 à 1332 pts (YP) : 1333 à 1334 pts (YQ) : 1335 à 1336 pts (YR) : 1337 à 1338 pts (YS) : 1339 à 1340 pts (YT) : 1341 à 1342 pts (YU) : 1343 à 1344 pts (YV) : 1345 à 1346 pts (YW) : 1347 à 1348 pts (YX) : 1349 à 1350 pts (YZ) : 1351 à 1352 pts (ZA) : 1353 à 1354 pts (ZB) : 1355 à 1356 pts (ZC) : 1357 à 1358 pts (ZD) : 1359 à 1360 pts (ZE) : 1361 à 1362 pts (ZF) : 1363 à 1364 pts (ZG) : 1365 à 1366 pts (ZH) : 1367 à 1368 pts (ZI) : 1369 à 1370 pts (ZJ) : 1371 à 1372 pts (ZK) : 1373 à 1374 pts (ZL) : 1375 à 1376 pts (ZM) : 1377 à 1378 pts (ZN) : 1379 à 1380 pts (ZO) : 1381 à 1382 pts (ZP) : 1383 à 1384 pts (ZQ) : 1385 à 1386 pts (ZR) : 1387 à 1388 pts (ZS) : 1389 à 1390 pts (ZT) : 1391 à 1392 pts (ZU) : 1393 à 1394 pts (ZV) : 1395 à 1396 pts (ZW) : 1397 à 1398 pts (ZX) : 1399 à 1400 pts (ZY) : 1401 à 1402 pts (ZZ) : 1403 à 1404 pts

Section 1
Identification de l'usager
Pré-remplie par le DMÉ

Section 2
Raisons de consultation & renseignements cliniques

Section 3
Identification du médecin référent et médecin de famille
Pré-remplie par le DMÉ

Identification du médecin référent et du point de service

Nom du médecin référent *

Prénom du médecin référent *

N° de poste *

Numéro de téléphone du point de service *

Numéro de poste *

Nom du point de service *

Médecin de famille

Médecin de famille *

Nom du médecin de famille *

Prénom du médecin de famille *

Nom du point de service *

Référence nominative (si requise)

Si vous donnez une référence à un médecin ou à un point de service en particulier

Légende

- 1 - Prélèvement obtenu via une machine (urine ou échantillon urinaire).
- 2 - Prélèvement obtenu via une machine (urine ou échantillon urinaire) ou via une collecte de 24 heures.
- 3 - Prélèvement : Tableau d'évaluation pour l'albuminurie et la protéinurie (urine) (albuminurie isolée ou protéinurie isolée) et la collecte urinaire de 24 heures (voir tableau).

À vérifier par médecin À compléter

Boutons d'action

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PATIENT

À l'ouverture du formulaire, cette section contient déjà toutes les informations exigées. Elles proviennent directement de votre dossier médical électronique (DMÉ).

Demande de consultation en Cardiologie ?		État : En rédaction	
Attention : Consulter les alertes cliniques ici et favoriser les protocoles de l'Accueil clinique (si disponibles) avant de remplir ce formulaire.			
Nom de famille de l'utilisateur *	Cloutier-Test	Prénom de l'utilisateur *	Loïc-Test
Numéro assurance maladie *	CLOL800825	Expiration (AAMM) *	1905
Date de naissance (AAAA-MM-JJ) *	1980-08-25	Sexe *	☐ F ☒ M ☐ I
Numéro de téléphone 1	819-789-9876	Numéro de poste 1	123
Numéro de téléphone 2	819-123-4321	Numéro de poste 2	456
Nom de famille de la mère	Audet	Prénom de la mère	Jacinthe
Adresse	295 rue Olivier	Ville	Sherbrooke
Code postal non présent	☐ Inconnu ☐ Résidant à l'extérieur du Québec	Code postal *	J1H1X4
Courriel	test@safir.gouv.qc.ca	Comment rejoindre l'utilisateur	

1	Les champs obligatoires sont identifiés par une étoile rouge *. Ces champs doivent être documentés pour pouvoir acheminer la demande au CRDS.
2	Les alertes cliniques présentes à l'endos du formulaire papier sont accessibles par ce bouton.
3	Les boutons avec un point d'interrogation ? permettent d'afficher une fenêtre d'aide concernant la section. Les informations présentées se retrouvaient à l'endos du formulaire papier.
4	État actuel de la demande. Les différents états possibles sont présentés à la section « États d'une demande ».
5	Les champs grisés ne peuvent être modifiés. Ces informations étant puisées à partir de votre DMÉ, elles doivent être modifiées dans le dossier de l'utilisateur avant de pouvoir acheminer une demande de consultation. Seuls les champs associés aux numéros de téléphone, au courriel et au moyen pour rejoindre l'utilisateur peuvent être modifiés dans cette section.
6	Si l'utilisateur ne réside pas au Québec ou n'a pas de code postal, l'option « Inconnu » ou « Résidant à l'extérieur du Québec » doit être sélectionnée. Code postal non présent ☐ Inconnu ☒ Résidant à l'extérieur du Québec Code postal
7	Un format est imposé pour les dates et les numéros de téléphone ▪ Date : AAAA-MM-JJ ▪ Téléphone : 111-111-1111
8	En cas d'absence d'un numéro d'assurance maladie (NAM), un menu déroulant apparaît afin de choisir une raison justificative. Numéro assurance maladie Justification absence NAM * Expirée ou jamais demandée

SECTION 2 – RAISONS DE CONSULTATION ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

The screenshot shows a web form titled 'Raison de consultation ?'. At the top right, it displays a clinical priority scale: 'Échelle de priorité clinique : A : ≤ 3 Jrs B : ≤ 10 Jrs C : ≤ 28 Jrs D : ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois'. Below the title, there is a list of reasons for consultation, each with a '+' button to expand it: 'DRS/Angine', 'Troubles du rythme', 'MCAS', 'Syncope', 'Dyspnée/ Insuffisance cardiaque', and 'Valvulopathie'. To the right of this list is a bracket labeled '2'. Below the list is a section labeled 'Autre raison de consultation' with a text input field and a 'Priorité clinique' dropdown menu, with a bracket labeled '3' to its right. Below this is a section labeled 'Autres rapports' with a bracket labeled '5' to its left. The main section is titled 'Renseignements cliniques pertinents ?' in a blue header. Below this header is a large text input field with a bracket labeled '4' to its right. At the bottom left, there is a 'Besoins spéciaux' section with a text input field.

1	Permet de visualiser les raisons de consultation sous cette catégorie.
2	Les raisons de consultation ont été regroupées par grande catégorie. Bien que le visuel soit différent, les raisons de consultation présentées sont les mêmes que le formulaire papier.
3	Ce champ est utilisé seulement pour y inscrire une raison de consultation qui serait absente de la liste proposée par le formulaire. Bien qu'il n'y ait pas une étoile rouge * pour la priorité clinique, celle-ci est obligatoire pour acheminer votre demande au CRDS.
4	Au niveau des renseignements cliniques pertinents, la justification du changement de priorité et les prérequis n'ont plus à y être inscrits. De nouveaux champs ont été ajoutés pour répondre spécifiquement à ces deux éléments.
5	Les documents autre que des prérequis, attachés à la demande, seront affichés à cet endroit. Selon l'implantation de SAFIR effectuée par votre fournisseur, il est possible de joindre des documents à une demande qui ne seraient pas des prérequis.

Choix d'une raison de consultation

Pour choisir une raison de consultation, vous devez agrandir la catégorie en cliquant sur le bouton  et cocher la raison souhaitée.

 **Notez qu'une seule raison de consultation peut être sélectionnée par demande de services. C'est pourquoi, dès que vous en sélectionnez une, les autres raisons n'apparaissent plus à l'écran.**

Raison de consultation ?		Échelle de priorité clinique : A : ≤ 3 jrs B : ≤ 10 jrs C : ≤ 28 jrs D : ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois	
+ DRS/Angine			
+ Troubles du rythme			
- MCAS			
☐	Suivi post infarctus de moins d'un an [D]	Priorité associée à la raison de consultation	D
☐	Suivi post infarctus de plus d'un an [E]		E
☐	MCAS sans événement récent [E]		E

Ajout de prérequis de type justification

Lorsqu'un préalable de type « justification » est demandé, vous n'avez qu'à utiliser le champ se trouvant immédiatement sous la mention « **Prérequis : justifier** » pour venir indiquer des précisions.

Raison de consultation ?		Échelle de priorité clinique : A : ≤ 3 jrs B : ≤ 10 jrs C : ≤ 28 jrs D : ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois	
- MCAS ↓			
☒	Suivi post infarctus de plus d'un an [E] Prérequis : justifier		E

Ajout/suppression de prérequis – Rapport/document à joindre

La procédure d'ajout de rapports ou de tout autre document à une demande de service est différente d'un fournisseur DMÉ à l'autre. Par contre, pour la plupart, l'ajout s'effectue une fois la demande de service créée et par l'intermédiaire d'une fonctionnalité au niveau du DMÉ.

Il est possible de **joindre les rapports avant l'envoi au CRDS**, ce que nous recommandons fortement pour faciliter l'analyse de la demande par le personnel clinique du CRDS. Cependant, il est aussi possible d'envoyer les rapports une fois la demande de service acheminée. Le CRDS sera informé et recevra les modifications apportées.

Raison de consultation ? Échelle de priorité clinique : A : ≤ 3 jrs B : ≤ 10 jrs C : ≤ 28 jrs D : ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois

- Perturbations du bilan hépatique

☒ ALT entre 201 – 500 UI et INR normal [B]
(Prérequis : écho abdominale demandée, joindre bilan hépatique, FSC, créatinine, albumine et INR) ← 1

Modifier la priorité

Autres rapports

Prérequis	
Échographie abdominale	test2.txt Enlever le fichier ← 4 test3.txt Enlever le fichier ☐ Prérequis non disponible
Bilan hépatique	☒ Prérequis non disponible Raison non disponibilité
Rapport FSC	☐ Prérequis non disponible
Rapport créatinine	☐ Prérequis non disponible
Rapport albumine	☐ Prérequis non disponible
Rapport INR	☐ Prérequis non disponible

2 3 4

- 1 Affiche la liste des prérequis nécessaires au traitement de la demande.
- 2
- 3 Possibilité d'indiquer au CRDS la non-disponibilité d'un prérequis et la raison. Lorsque cette case est cochée, SAFIR ne considère plus le prérequis comme étant manquant à la demande.
- 4 Liste des fichiers attachés pour ce prérequis. Vous pouvez visualiser les documents en cliquant sur le lien bleu ou les supprimer en utilisant le bouton « Enlever le fichier ».

Modification de la priorité

Pour modifier la priorité d'une raison de consultation, vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton « Modifier la priorité » et une fenêtre s'ouvrira; sélectionnez la nouvelle priorité et y inscrire la justification.

> Étape 1

Raison de consultation ? Échelle de priorité clinique : A : ≤ 3 jrs B : ≤ 10 jrs C : ≤ 28 jrs D : ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois

- Ictère / Cancer

☒ Ictère avec bilirubine totale > 60 ou > 40 avec dilatation des voies biliaires à l'échographie avec INR normal [B]
(Prérequis : joindre bilan hépatique, FSC, créatinine, albumine et INR)

Modifier la priorité ←

Autres rapports

Priorité associée à la raison de consultation → B

> Étape 2

Modification priorité clinique

Raison de consultation

Ictère avec bilirubine totale > 60 ou > 40 avec dilatation des voies biliaires à l'échographie avec INR normal [B]

Priorité

☐ A
☐ B
☐ C
☐ D
☒ E

Justifier le changement de priorité *

Écrire la justification ...

Fermer le dialogue

1

Choisir la priorité souhaitée

2

La justification du changement est **obligatoire** pour acheminer le formulaire au CRDS

3

Applique les modifications et ferme le dialogue

> Résultat

Raison de consultation ?

Échelle de priorité clinique : A : ≤ 3 jrs B : ≤ 10 jrs C : ≤ 28 jrs D : ≤ 3 mois E : ≤ 12 mois

- Ictère / Cancer ↓

☒ Ictère avec bilirubine totale > 60 ou > 40 avec dilatation des voies biliaires à l'échographie avec INR normal [B]
(Prérequis : joindre bilan hépatique, FSC, créatinine, albumine et INR)

Justifier le changement de priorité *

Écrire la justification ...

Modifier la priorité

Priorité initiale associée à la raison de consultation

Nouvelle priorité demandée

Permet de remodelier la priorité

SECTION 3 – IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉFÉRENT ET DU MÉDECIN DE FAMILLE

Identification du médecin référent et du point de service ?			
Nom du médecin référent *		Prénom du médecin référent *	
N° de permis *			
Le numéro de téléphone du point de service *		Numéro de poste	
Le numéro de télécopieur *			
Nom du point de service *			

Médecin de famille	
Médecin de famille	☐ Idem au médecin référent ☐ Usager sans médecin de famille
Nom du médecin de famille *	
Prénom du médecin de famille *	
Nom du point de service *	

Référence nominative (si requis) ?
Si vous désirez une référence à un médecin ou à un point de service en particulier

Envoyer au CRDS À compléter

1	Lorsqu'un médecin rédige la demande, cette section devrait déjà contenir la majorité des informations. Pour les autres corps d'emploi, il est possible d'inscrire l'information manuellement.
2	Selon votre DMÉ, il se peut que cette section soit déjà complétée. À noter, qu'il y a une case « Idem au médecin référent » et « usager sans médecin de famille ».
3	Le rôle de ce champ est le même que pour la version papier.
4	Les boutons affichés sont en fonction du rôle de la personne (Médecin, infirmière, etc.) et de l'état de la demande (À compléter, Non vérifiée, Reçue CRDS, etc.)

RÔLES UTILISATEURS ET ÉTATS D'UNE DEMANDE

RÔLES

Le rôle qui vous est attribué permet de déterminer les formulaires auxquels vous avez accès ainsi que les différentes actions possibles à l'intérieur de ceux-ci. Il existe quatre rôles distincts au niveau de SAFIR :

- Médecin
- Infirmier
- Résident

- Autre (Personnel de soutien administratif)

ÉTATS D'UNE DEMANDE

Le cycle de vie d'une demande de service est représenté par différents états. Ces états sont appliqués selon les actions des personnes impliquées tout au long du processus.

EN RÉDACTION

État initiale lors de la création d'une nouvelle demande de service. Cet état est temporaire et correspond à un document qui n'aurait jamais été sauvegardé. Vous devez effectuer une action (bouton au bas du formulaire) afin d'enregistrer la demande.

Rôle	Action possible
Médecin	▪ À compléter ▪ Envoyer au CRDS
Infirmier(ère) / Résident	▪ À compléter ▪ À vérifier par médecin
Autre (Soutien administratif)	▪ À vérifier par médecin

À COMPLÉTER

Cet état est destiné aux personnes assurant le soutien administratif du cabinet. Un médecin peut mettre une demande « À compléter » afin que l'agente administrative vienne joindre les prérequis avant l'envoi de la demande au CRDS. Cet état peut aussi être utilisé lorsque le médecin souhaite que l'agente administrative modifie les données démographiques de l'usager.

Rôle	Action possible
Médecin	▪ À compléter (<i>équivalent à « Enregistrer »</i>) ▪ Envoyer au CRDS ▪ Annuler la demande
Infirmier(ère) / Résident	▪ À compléter (<i>équivalent à « Enregistrer »</i>) ▪ À vérifier par médecin ▪ Envoyer au CRDS (<i>disponible si le médecin a déjà vérifié la demande</i>) ▪ Annuler la demande
Autre (Soutien administratif)	▪ À compléter (<i>équivalent à « Enregistrer »</i>) ▪ Envoyer au CRDS (<i>disponible si le médecin a déjà vérifié la demande</i>) ▪ Annuler la demande

NON VÉRIFIÉE

Cet état regroupe toutes les demandes pour lesquelles le médecin doit effectuer une vérification avant de l'envoyer au CRDS. Aucune demande ne peut être envoyée au CRDS sans qu'un médecin ait été impliqué. Donc, un résident, un infirmier ou une agente administrative pourrait initier une demande pour ensuite la faire vérifier par le médecin.

Rôle	Action possible
Médecin	▪ À compléter ▪ À vérifier par médecin (<i>équivalent à « Enregistrer »</i>) ▪ Envoyer au CRDS ▪ Annuler la demande

Infirmier(ère) / Résident	- À vérifier par médecin (<i>équivalent à « Enregistrer »</i>) - Annuler la demande
Autre (Soutien administratif)	- À vérifier par médecin (<i>équivalent à « Enregistrer »</i>) - Annuler la demande

EN ATTENTE RÉCEPTION CRDS

État temporaire le temps de recevoir l'accusé réception du CRDS. Une fois l'accusé reçu, l'état changera automatiquement pour « Reçue CRDS ».

Rôle	Action possible
Médecin	- Envoyer au CRDS - Annuler la demande
Infirmier(ère) / Résident	- Envoyer au CRDS - Annuler la demande
Autre (Soutien administratif)	- Envoyer au CRDS - Annuler la demande

REÇUE CRDS

État temporaire le temps de recevoir l'accusé réception du CRDS. Une fois l'accusé reçu, l'état changera automatiquement pour « Reçue CRDS ».

Rôle	Action possible
Médecin	- Envoyer au CRDS - Annuler la demande
Infirmier(ère) / Résident	- Envoyer au CRDS - Annuler la demande
Autre (Soutien administratif)	- Envoyer au CRDS - Annuler la demande

EN ATTENTE D'ANNULATION CRDS

État temporaire le temps de recevoir la confirmation du CRDS. Une fois la confirmation reçue, l'état changera automatiquement pour « Annulée ».

Rôle	Action possible
Médecin	Aucune
Infirmier(ère) / Résident	Aucune
Autre (Soutien administratif)	Aucune

ANNULÉE

État permanent, représentant une demande qui a été annulée. Une fois annulée, il est impossible de la « réactiver ».

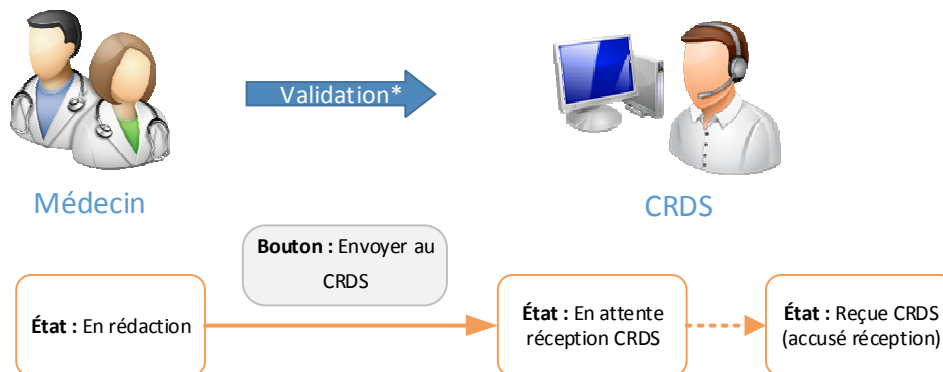
Rôle	Action possible
Médecin	Aucune
Infirmier(ère) / Résident	Aucune
Autre (Soutien administratif)	Aucune

PROCESSUS D'ACHEMINEMENT

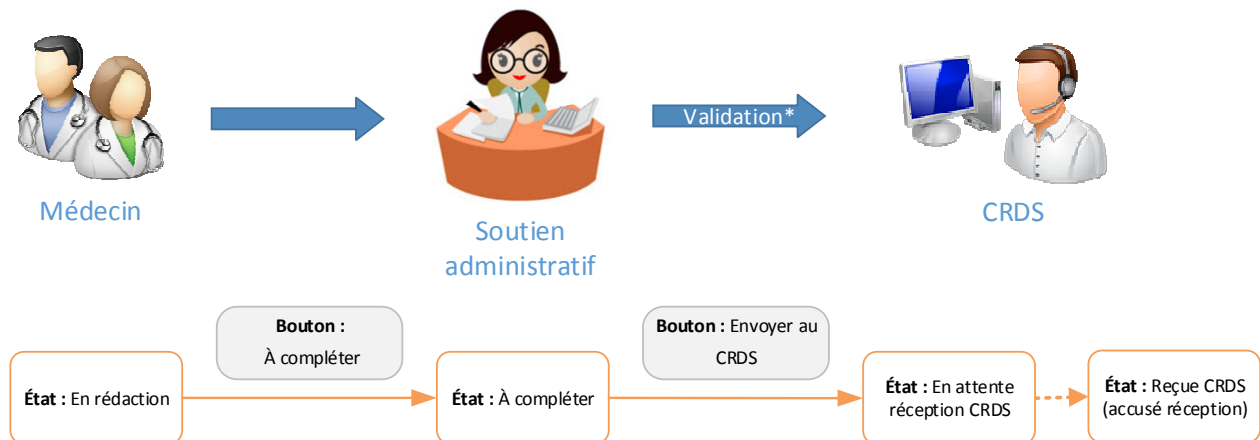
Voici les principaux cas d'utilisation permettant d'illustrer les processus supportés par SAFIR. Afin d'alléger le document, les échanges répétitifs entre deux mêmes acteurs ont été omis. Cependant, une demande pourrait « voyager » d'une agente administrative à un médecin plusieurs fois sans problème.

CRÉATION PAR UN MÉDECIN

Scénario 1 : Envoi au CRDS

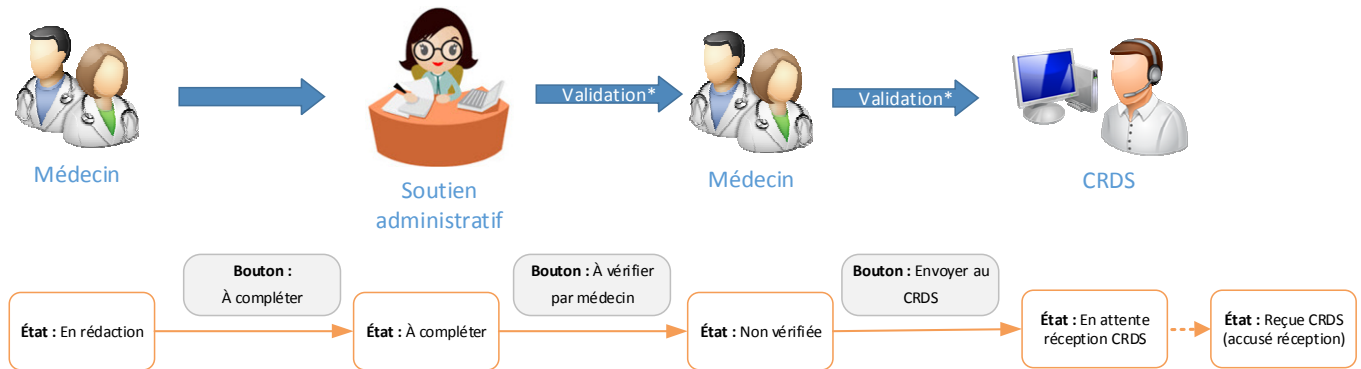


Scénario 2 : Implication du soutien administratif



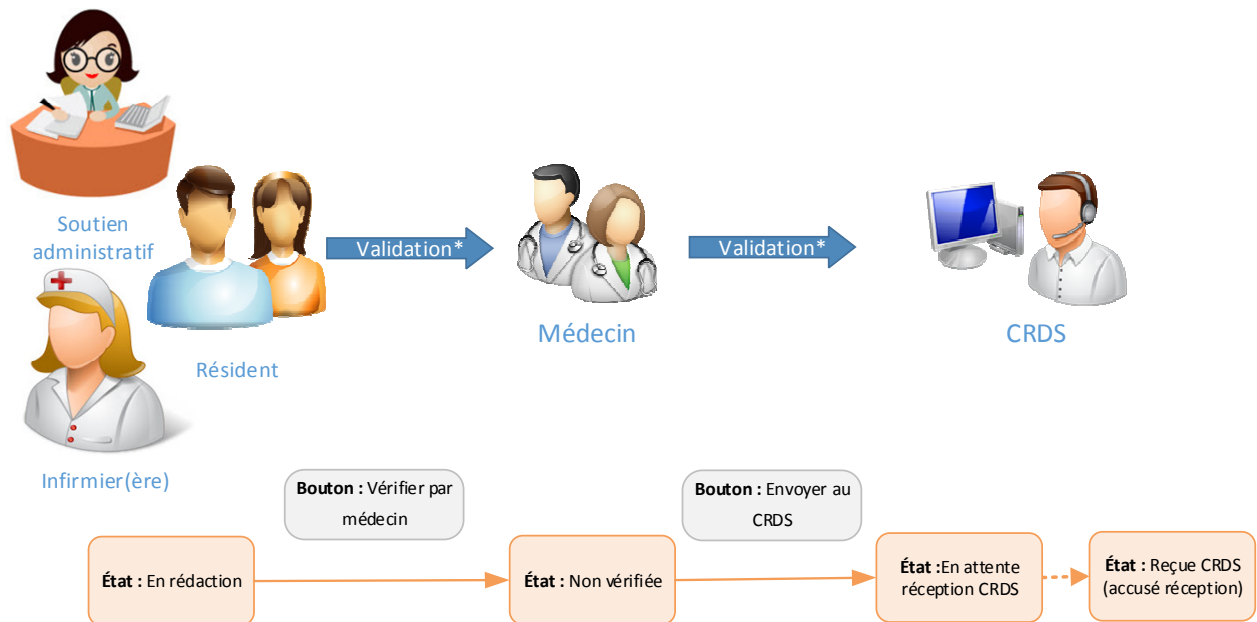
* Les champs obligatoires et les formats exigés sont nécessaires pour se rendre à l'étape suivante. Les règles de validation sont appliquées avant l'envoi au médecin et avant l'envoi au CRDS afin d'assurer la conformité administrative du formulaire.

Scénario 3 : implication d'une agente administrative et revalidation finale par le médecin



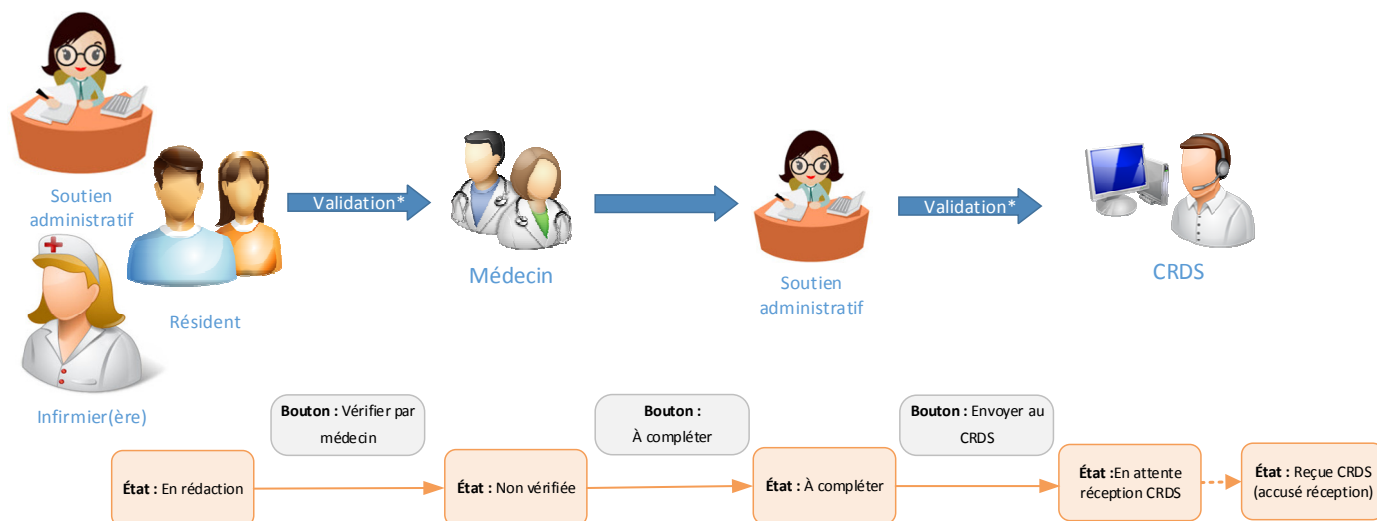
CRÉATION PAR UNE INFIRMIÈRE, RÉSIDENT OU SOUTIEN ADMINISTRATIF

Scénario 4 : vérification par le médecin avant l'envoi au CRDS

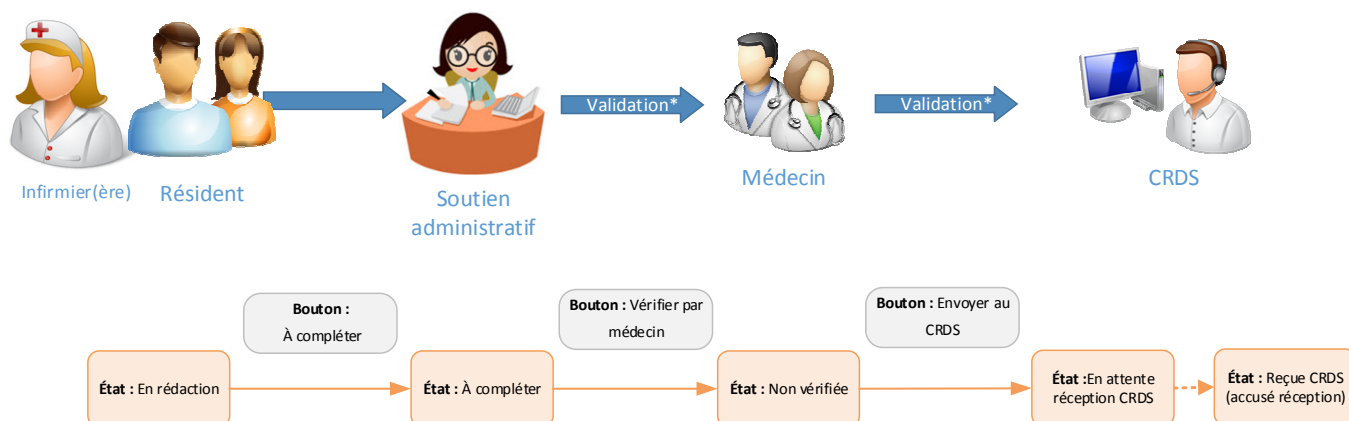


* Les champs obligatoires et les formats exigés sont nécessaires pour se rendre à l'étape suivante. Les règles de validation sont appliquées avant l'envoi au médecin et avant l'envoi au CRDS afin d'assurer la conformité administrative du formulaire.

Scénario 5 : vérification par le médecin et implication du soutien administratif avant l'envoi au CRDS



Scénario 6 : implication du soutien administratif avant la vérification du médecin



* Les champs obligatoires et les formats exigés sont nécessaires pour se rendre à l'étape suivante. Les règles de validation sont appliquées avant l'envoi au médecin et avant l'envoi au CRDS afin d'assurer la conformité administrative du formulaire.

ERREURS LORS DE L'ENVOI AU MÉDECIN OU AU CRDS

Si la demande ne respecte pas toutes les règles de validation (champs obligatoires, formats exigés), il vous sera impossible d'envoyer le formulaire au CRDS ou de l'envoyer à un médecin pour vérification. Vous obtiendrez un message d'erreur lors de la soumission et les éléments problématiques seront identifiés au haut du formulaire.

Exemple :

Plusieurs erreurs de validation ont été détectées.

OK

Le numéro de téléphone 1 (incluant l'indicatif régional) ou l'adresse courriel de l'utilisateur est obligatoire. Format 999-999-9999
Au moins une raison de consultation doit être sélectionnée, sinon, le champ « Autre raison de consultation » doit être complété.
Le numéro de permis d'exercice est obligatoire (longueur maximale 7). Format invalide - No. de permis doit être 99999 ou 9999999
Le numéro de téléphone du point de service (incluant l'indicatif régional) est obligatoire. Format 999-999-9999
Le numéro de télécopieur du point de service (incluant l'indicatif régional) est obligatoire. Format 999-999-9999

Demande de consultation en Cardiologie ? **État : En rédaction**

MODIFICATION ET MISE À JOUR D'UNE DEMANDE

Il est possible de modifier une demande et soumettre la mise à jour au CRDS. Vous n'avez qu'à rouvrir un formulaire déjà envoyé au CRDS (état : Reçus CRDS). Donc, en cas de non-conformité clinique, selon la situation, vous avez la possibilité d'apporter les modifications demandées et de mettre à jour la demande.

Important : Une fois les modifications effectuées, vous devez cliquer sur le bouton « Envoyer au CRDS » afin d'enregistrer et de communiquer les changements.

CHAMPS POUVANT ÊTRE MODIFIÉS

> *Section 1 – Identification de l'utilisateur*

- Les numéros de téléphone pour rejoindre l'utilisateur
- L'adresse courriel
- Comment rejoindre l'utilisateur

> *Section 2 – Raisons de consultation et renseignements cliniques*

- Tous les champs peuvent être modifiés dans cette section

> *Section 3 - Identification du médecin référent et du médecin de famille*

Médecin référent

- Le numéro de téléphone du point de service / Numéro de poste
- Le numéro de télécopieur
- Nom du point de service

Médecin de famille

- Nom du médecin de famille
- Prénom du médecin de famille
- Nom du point de service

ANNULATION D'UNE DEMANDE

Une demande peut être annulée au besoin, avant ou après l'acheminement au CRDS. Si la demande avait déjà été acheminée, lors de l'annulation, celle-ci tombera en état « En attente d'annulation CRDS » le temps de recevoir la confirmation. Une fois l'annulation confirmée, la demande deviendra en état « Annulée ».

L'annulation est accessible à tous les rôles (médecin, infirmière, etc.), et ce, dans tous les états. Vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton « Annuler la demande » se trouvant au bas du formulaire.

Annuler la demande